

LA FRANCE
ET LA GUERRE
DU GOLFE

FACE AUX LOGIQUES DE GUERRE

Plus les jours s'égrenent et moins il apparaît que la guerre du Golfe ait quelque chose à voir avec la défense du droit international. D'une guerre pour la libération du Koweït sous les auspices de l'Onu, nous en sommes arrivés à une guerre totale pour la destruction de l'Irak, non seulement de son potentiel militaire mais aussi industriel, social, voire culturel.

Jours après jours, des victimes « collatérales » — entendez civiles — viennent crever l'écran d'une censure médiatique qui ne parvient plus à cacher l'horrible réalité. Les autorités américaines ont ainsi dû reconnaître que des centaines de civils avaient été tués, le 13 février au matin, lors d'un bombardement dans la banlieue de Bagdad. Mais elles se sont empressées aussitôt, pour calmer l'opinion publique, de rectifier la version irakienne en déclarant qu'il s'agissait d'un bunker abritant un centre de communications militaires.

Conscients du dépassement, de plus en plus patent, du mandat des Nations unies par les forces alliées, l'Iran, qui a tenté, ces derniers jours, mais en vain, de proposer une alternative politique au conflit, parle désormais de « génocide du peuple irakien ».

Gorbatchev et l'URSS ont pris le relais en dépêchant Evguenii Primakov auprès de Saddam Hussein. Les Soviétiques entendent marquer leur différence en rappelant qu'ils ont toujours considéré que la guerre n'était pas la solution au conflit. Le déplacement du ministre des Affaires étrangères irakien, Tarek Aziz, à Moscou, le 17 février, montre que la diplomatie soviétique n'abandonne pas l'idée de jouer un rôle important au plan international, y compris après la dissolution du Pacte de Varsovie prévue officiellement pour le 25 février.

Pendant ce temps, et alors que l'aviation coalisée totalise quelque 70 000 sorties, Dick Cheney, secrétaire américain à la Défense et Colin Powell, chef d'état major interarmes manifestent un certain étonnement devant la forteresse que représente à leurs yeux l'armée irakienne. Conviction réelle emprunte d'impuissance ou manière de laisser entendre à l'opinion américaine que cette guerre était nécessaire pour sauvegarder la paix mondiale ? A moins que ce ne soit pour justifier d'autres sacrifices et préparer les Américains à des conséquences encore plus meurtrières ? Le syndrome de la guerre du Vietnam hante toujours le subconscient des Etats-Unis.

Force est de constater en tout cas que cette guerre, qu'on nous avait annoncée rapide comme une « tempête du désert », est en train de s'enliser dans les sables et les dunes. Et les semaines à venir, avec l'apparition de la chaleur et des vents de sable, ne s'annoncent pas particulièrement faciles.

Les répercussions économiques, politiques, sociologiques, religieuses de cette guerre commencent aussi à se faire sentir dans notre pays. Elles sont aggravées par l'absence de réels débats sur les causes et les conséquences du conflit. Secret militaire et appel à l'union sacrée obligent ! Le problème est que cette absence de débat démocratique constitue un danger pour l'immédiat et pour demain. Il favorise la montée de tensions inquiétantes au sein de l'opinion, l'apparition de comportements irrationnels entre communautés et la perte du sens de certaines valeurs. Il est urgent de donner, à tous, les moyens de comprendre les enjeux et les risques de cette guerre qui s'avère être sans référence aucune avec celles qui l'ont précédée. C'est ce à quoi nous nous employons chaque semaine dans ce journal.

François BELLEC

LA DÉFENSE FRANÇAISE À L'ÉPREUVE DU GOLFE



UN ENTRETIEN
AVEC JEAN-PAUL HÉBERT*

La guerre du Golfe a fait rebondir le problème de l'adéquation et de la cohérence de l'instrument militaire français basé avant tout sur la dissuasion. La France devrait-elle à l'avenir se doter d'antimissiles « Patriot » ?

● Selon Libération (1), « les chasseurs de la Force aérienne tactique (FATAC) estiment que tous les moyens ne leur ont pas été donnés de se battre dans les meilleures conditions ». Pourquoi, en effet, n'avoir pas choisi le Mirage 2000 N, un avion ultra-performant opérationnel de nuit, plutôt que le Jaguar ?

— L'essentiel des moyens aériens les plus efficaces ont été concentrés autour des hélicoptères antichars. C'est ce qui explique que tous les armements les plus performants n'aient pas été engagés. On dit beaucoup de mal du Jaguar. C'est quand même un avion qui a « fait ses preuves » en Afrique et les confir-

ment dans ce conflit. Il a été choisi pour garder une certaine retenue dans l'engagement français : attaquer des objectifs au Koweït mais pas en Irak. C'est une façon de ne pas porter l'engagement au plus haut niveau (2).

● Pour éviter une attaque sur le territoire français, la défense ne devrait-elle pas être dotée de systèmes antimissiles tels que les « Patriot » ?

— L'intérêt soudain porté à ces systèmes-là provient d'une confusion. La menace principale n'est sûrement pas celle de missiles à charges conventionnelles. On pense qu'ils pourraient arrêter des missiles nucléaires. C'est faux : si l'on fait exploser la charge nucléaire d'un missile nucléaire, même à quelques centaines de mètres d'altitude, les dégâts seraient les mêmes ou pires que s'ils explosaient plus bas. De plus, la guerre du Golfe est périphérique par rapport à la doctrine de défense française. C'est si vrai qu'on n'y envoie pas les appelés. Un tel choix procède soit d'un calcul cynique — si l'on envoie les

professionnels, l'opinion réagira moins — soit de la conception sous-jacente : il ne s'agit pas d'une « vraie guerre » de défense des intérêts français, mais d'une « opération de police ».

Rendre la guerre impossible

La cohérence de la défense française est fondée sur la dissuasion : empêcher la guerre par la possession des armes nucléaires. On peut la discuter, mais elle existe et il faut au moins que le choix des autres moyens soit cohérent. Se doter de système antimissiles, c'est accepter par avance qu'il puisse y avoir un engagement, et un engagement gagnable. C'est donc prendre le risque de rentrer dans la logique de guerre. La dissuasion, cela consiste à vouloir rendre la guerre impossible. La fascination pour les technologies précises et chirurgicales procède de l'idée inverse. Ces systèmes sont donc antinomiques avec



la logique de défense française.

● Mais pourquoi n'avoir pas fabriqué de tels types d'armes pour les vendre ?

— Les armes ne sont pas un simple produit à placer sur des marchés comme du bordeaux ou du camembert ! Ce sont des moyens stratégiques et politiques. On a fait des choix clairs dans certains secteurs : on n'exporte pas de matériel nucléaire militaire. Les systèmes antimissiles sont du même ordre : procurer les moyens de se protéger d'une agres-

sion tout en étant agresseur, c'est ce qui encourage les guerres. Il faut donc éviter ce choix. D'autant que la fascination médiatique qu'il y a eu pour les missiles Patriot est comparable à celle pour la « furtivité » des avions F117 américains, les avions invisibles. Ce sont des avions très lents, peu manœuvrables. Donc relativement vulnérables à la très vieille DCA. Même illusion technologique pour les missiles antimissiles. Sou-

* Jean-Paul Hébert est spécialiste d'économie de la défense et chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche sur la paix et d'études stratégiques (CIRPES). A publié *Les rentes d'armes* (Syros 1988) et, en 1991, *Stratégie française et industrie d'armement* (FEDN/La Documentation française).

LA FRANCE ET LA GUERRE DU GOLFE

VENTES D'ARMES FRANÇAISES À L'IRAK

1975

- 600 missiles AS-12 par Aérospatiale.
- 100 lanceurs de missiles Hot par Euromissile.
- 3 750 missiles antichars Milan par Euromissile.
- 110 lanceurs Milan par Euromissile.
- 58 blindés transports de troupes VTT M3 par Panhard.

1976

- 1 000 missiles AS-11 par Aérospatiale.
- 3 hélicoptères SA-330 Puma par Aérospatiale.
- 61 hélicoptères SA 321 Super-Frelon par Aérospatiale.
- 3 avions Mystère 0 par Dassault.
- 20 blindés transports de troupes VTT M3 par Panhard.
- 5 véhicules M3 VAT par Panhard.
- 20 automitrailleuses légères AML-60 par Panhard.
- 42 automitrailleuses AML-90 par Panhard.
- 20 automitrailleuses légères 60/20 par Panhard.

1977

- 50 missiles Exocet AM-39 par Aérospatiale.

1978

- 342 Exocet AM-39 par Aérospatiale.
- 3 400 missiles Hot par Euromissile.
- 45 lanceurs Hot par Matra.
- 100 blindés sur roues AMX-10P par le GIAT.
- 120 chars lourds AMX-30 par le GIAT.
- 360 missiles air-air Magic par Matra.

1979

- 600 missiles Hot par Euromissile.
- 700 missiles antichars Milan par Euromissile.
- 4 lanceurs Milan par Euromissile.
- 100 chars lourds AMX-30 par le GIAT.
- 162 missiles Super 530 par Matra.
- 75 missiles Martel AS-37 par Matra.
- 664 missiles Magic par Matra.
- 100 véhicules blindés VCR par Panhard.
- 22 automitrailleuses AML 60/20 par



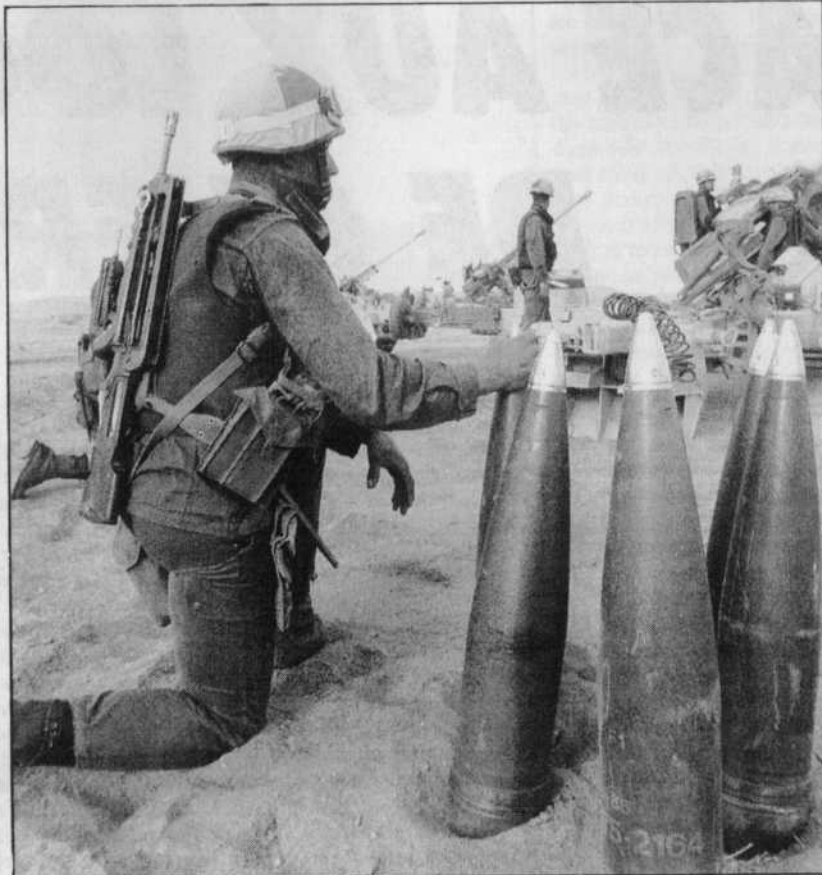
vent — on vient de le vérifier dans le conflit du Golfe — ils explosent trop tard et font des dégâts presque comparables aux missiles qu'ils sont censés abattre.

● La loi de programmation militaire, qui devait être examinée au Parlement lors de la session d'automne, a été reportée en avril 1992. Qu'est-ce qu'a révélé le débat préparatoire ?

— Première question : ne faut-il pas diminuer les crédits du nucléaire militaire pour les passer sur des fabrications civiles ? Un rapport, cet automne, du sénateur de Villepin (Union centriste) a proposé, dans ce sens, de ne pas construire un septième sous-marin nucléaire. Ensuite, que faire des « forces d'actions projetables », la Force d'action rapide ? Le député du RPR François Fillon expliquait il y a peu dans un document parlementaire : « La France devra tôt ou tard choisir entre son rôle de puissance nucléaire de premier rang et sa place dans le monde. »

La guerre du Golfe montre clairement que ce choix est posé. On ne peut être à la fois une puissance nucléaire de premier rang et avoir des forces de projection significatives permettant de maintenir l'ordre dans le monde. Peut-être faut-il également s'interroger sur la pertinence de cette dernière option.

Le troisième point de discussion, c'est le choix de certaines fabrications. Comment rendre supportable le programme du char *Leclerc* ? Quid de l'avion *Rafale* ? Mais aussi du porte-avions nucléaire : à quoi sert-il dans la stratégie de dissuasion française ? Quatrième débat, qui apparaît avec de plus en plus d'insistance, celui sur « armée de métier ou conscription ».



Un artilleur du 11^e régiment d'infanterie de Marine français dans le désert saoudien
L'exportation d'armement n'est pas une activité rentable

Mais aussi parce qu'il est difficile pour le pouvoir politique de penser l'instrument militaire, de tenir l'équilibre entre la situation prévisible et ce que souhaitent les militaires, la Délégation générale de l'armement (DGA) ou les industriels. L'exemple le plus clair, c'est la loi

compte. En mars 1989, lors d'un colloque à Londres, le délégué général à l'armement de l'époque, M. Chevallier, a dit explicitement que l'objectif n'était plus de freiner la progression des coûts mais de les réduire.

● Comment pourrait s'effectuer cette réduction ?

Clairon en rafales de trois coups. Mais le déport après recul entre chaque coup est tel que les deux autres balles sont forcément perdues.

● Pourtant, le solde de la balance commerciale des exportations d'armes est largement positif, environ 27,5 milliards en 1990...

— C'est vrai si l'on se borne à faire la soustraction exportation d'armes-importation d'armes ? Quatre facteurs modifient l'effet final des exportations d'armements. Tout d'abord, les exportations d'armes coûtent plus cher en importations induites que les exportations civiles. Tout simplement parce que ce sont des produits sophistiqués qui réclament plus de composants intermédiaires. La différence a été chiffrée par le chercheur Jacques Abben à environ 13 %. Pour un milliard de francs d'exportation, il faut 315 millions de francs d'importation pour un matériel de guerre, et 271 millions pour du « matériel de paix ».

Des crédits à l'exportation

Deuxièmement, les soutiens de l'Etat au secteur d'armement sont très importants. La branche « construction navale et aéronautique, armements » absorbe, à elle toute seule, plus de 40 % des subventions d'exploitation versées à l'industrie manufacturière, alors qu'elle représente environ moins de 5 % de la production de cette industrie manufacturière. Ces soutiens prennent des formes diverses : avances remboursables, crédits de l'article 90, garanties de reprise, etc. La somme des profits déclarés par les firmes est moins importante que ce que l'Etat verse au secteur.

Michel Gangne/AFP

● 260 chars lourds AMX-30 par le GIAT.
● 360 missiles air-air Magic par Matra.

1979
● 600 missiles Hot par Euromissile.
● 700 missiles antichars Milan par Euromissile.
● 4 lanceurs Milan par Euromissile.
● 100 chars lourds AMX-30 par le GIAT.
● 162 missiles Super 530 par Matra.
● 75 missiles Martel AS-37 par Matra.
● 664 missiles Magic par Matra.
● 100 véhicules blindés VCR par Panhard.
● 22 autotitrailles AML 60/20 par Panhard.

1980
● 100 chars lourds AMX-30 par le GIAT.

1981
● 1 hélicoptère SA 321 Super-Frelon par Aérospatiale.
● 43 hélicoptères SA-330 Puma par Aérospatiale.
● 147 Mirage F-1 par Dassault.
● 60 Mirage F-1 par Dassault.
● 1 050 missiles sol-air Roland par Euromissile.
● 1 000 missiles Hot par Euromissile.
● 21 lanceurs Hot par Euromissile.
● 50 blindés sur roue AMX 10RC par le GIAT.
● 774 missiles Magic par Matra.
● 267 missiles R-530 par Matra.
● 100 blindés VCR Tourelle Hot par Panhard.

1982
● 136 postes de tir Roland.
● 85 canons automoteurs AMX-155 GCT par le GIAT.
● 136 chars lourds AMX-30 par le GIAT.

1983
● 180 Exocet AM-39 par Aérospatiale.
● 60 Mirage F-1 par Dassault.
● 85 chars lourds AMX-30 par le GIAT.
● 600 missiles Armat par Matra.

1984
● 100 Exocet AM-39 par l'Aérospatiale.
● 8 Mirage V par Dassault.

1985
● 96 Exocet AM-39 par Aérospatiale.
● 1 200 missiles air-sol AS-30 Laser par Aérospatiale.
● Une quantité gardée secrète d'Exocet MM40.
● 8 Mirage F-1 E par Dassault.

1986
● Un système Sycomor par Matra.

1987
● 260 Exocet AM-39 par Aérospatiale.
● 25 Mirage F-1 E par Dassault.

1988
● 6 hélicoptères AS-332 Super Puma par Aérospatiale.
● 20 Mirage F-1 E par Dassault.

1989
● 36 Exocet AM-39 par Aérospatiale.

Source : Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits.
7, place St-Irénée - Lyon 5^{ème}
Tél. : 78.36.93.03.

pertinence de cette dernière option.
Le troisième point de discussion, c'est le choix de certaines fabrications. Comment rendre supportable le programme du char *Leclerc* ? Quid de l'avion *Rafale* ? Mais aussi du porte-avions nucléaire : à quoi sert-il dans la stratégie de dissuasion française ? Quatrième débat, qui apparaît avec de plus en plus d'insistance, celui sur « armée de métier ou conscription ».

Programmer le long terme

● Le report de la programmation militaire n'est-il pas la preuve de l'instabilité de la doctrine de défense française ?

— Le conflit du Golfe est dès maintenant un facteur d'instabilité. Il bouscule certains choix et entraîne des reclassements dans l'analyse des problèmes de défense. Mais cette instabilité prolonge celle qui existait déjà. La loi de programmation 1984-88 a été recouverte par une loi 1987-91, laquelle a donné lieu par glissement à une loi 1990-94. On va maintenant débattre d'une loi de programmation 1992-96.

En fait, il est difficile de programmer le long terme. D'abord, parce que le monde change à une vitesse accélérée.

Un artilleur du 11^e régiment d'infanterie de Marine français dans le désert saoudien
L'exportation d'armement n'est pas une activité rentable

Mais aussi parce qu'il est difficile pour le pouvoir politique de penser l'instrument militaire, de tenir l'équilibre entre la situation prévisible et ce que souhaitent les militaires, la Délégation générale de l'armement (DGA) ou les industriels. L'exemple le plus clair, c'est la loi 1984-88 : on a empiété tous les programmes possibles pour toutes les armes possibles, sans faire de choix. Ce qui a évidemment pesé sur la suite.

● Dans « Economie et humanisme » (3), vous affirmez que le « coût financier de la production d'armes n'est tout simplement plus supportable ». Est-ce le cas pour la France ?

— Oui. Parce que le prix des armes augmente plus rapidement que la croissance économique. Prenons le *Mirage F1*. Quand il a été mis en service, les études et le développement ont coûté l'équivalent de 100 PUV (prix unitaire en vol). Pour l'avion *Rafale*, ce coût est évalué à 230 PUV. Pour fabriquer le moteur M 53 du *Mirage F1*, mis au point en 1979, l'ensemble des études avait coûté 1,5 milliard. Dix ans plus tard, pour un moteur du même type : dix milliards de francs. Des militaires et des gens de la DGA en tiennent

compte. En mars 1989, lors d'un colloque à Londres, le délégué général à l'armement de l'époque, M. Chevallier, a dit explicitement que l'objectif n'était plus de freiner la progression des coûts mais de les réduire.

● Comment pourrait s'effectuer cette réduction ?

— D'une part, en employant des composants civils dans les productions. En particulier dans le domaine électronique et informatique. Par exemple, l'armée a besoin d'un modèle de calcul, spécialement adapté à des conditions de combat extrêmes. Le même modèle coûtera entre deux et quinze fois moins cher dans le commerce ordinaire.

D'autre part, en limitant la sophistication des armes. Il faut éviter d'accumuler, pour une arme particulière, des caractéristiques qui ne sont pas utiles. Et les adapter à des fonctions précises. Prenons par exemple le fusil *FAMAS 5,56*, le « Clairon » de l'armée française, considéré comme une réussite technologique. Pas un seul exemplaire n'a été vendu à l'exportation. Il coûte en effet deux fois plus cher que les fusils équivalents, parce qu'on l'a doté d'options inutiles. Ainsi, on peut tirer avec le

elle seule, plus de 40 % des subventions d'exploitation versées à l'industrie manufacturière, alors qu'elle représente environ moins de 5 % de la production de cette industrie manufacturière. Ces soutiens prennent des formes diverses : avances remboursables, crédits de l'article 90, garanties de reprise, etc. La somme des profits déclarés par les firmes est moins importante que ce que l'Etat verse au secteur.

Ensuite, l'ensemble des crédits à l'exportation. Or, dans une bonne proportion, cela se traduit par des défalcations des débiteurs. Dans le cas de l'Irak, 25 milliards de dettes, qui ne seront vraisemblablement jamais remboursés. Et enfin, le phénomène des compensations. Depuis la fin des années soixante-dix, dans ce secteur de concurrence féroce, les acheteurs exigent des compensations. Soit en nature (raisins de Corinthe grecs contre équipements radars, blue-jeans marocains contre camions RVI, pétrole très souvent) ; soit industrielles (transfert au pays acheteur d'une partie de la charge de travail engendrée par le contrat, production sous licence) ; soit par achats en retour : des machines à papier norvégiennes contre des missiles antichars *Apilas* ; soit, enfin, par des conditions financières très avantageuses pour le client.

L'ensemble de ces compensations vient donc diminuer sensiblement le solde. Car si ces compensations sont une rentrée économique, elles ne procèdent pas d'un choix rationnel pour l'économie française. Ce qu'offre le pays client n'est pas nécessairement ce qui est le plus adapté à nos besoins. Le gain pour la collectivité est donc mince et le volume des soutiens de l'Etat ne fait pas de l'exportation d'armements une activité assurément rentable.

Propos recueillis par
Jean-Louis PEYROUX

QUE FAIRE DU LECLERC ET DU RAFALE ?

● Pourquoi le char Leclerc est-il en litige ?

— C'est un char conçu pour une très vieille guerre. Techniquement, il serait très performant. Mais il sera très lourd et très cher. Il est difficile en France de ne pas faire de chars, à cause du traumatisme des années trente. La myopie des décideurs ne leur avait pas permis de se rendre compte du rôle qu'il tiendrait dans les conflits à venir. La lucidité, cependant, consiste à ne pas répéter les erreurs passées. Relativement peu maniable à cause de son poids, conçu pour un affrontement de chars en Centre-Europe, il ne correspond plus à la situation actuelle. Si l'on choisit de se doter de chars, choisissons un char beaucoup plus léger (15 à 20 tonnes), plus apte à s'infiltrer, à remplir une fonction de chasseurs de chars.

● Et l'avion Rafale ?

— Le coût de son programme sera extrêmement élevé. De plus, l'échec de la coopération européenne — la Grande-Bretagne et l'Allemagne se sont lancés dans la fabrication d'un avion différent — pèse lourdement sur le sort du *Rafale*. D'autant que des mises à jour des *Mirage 2000* et *2000 N* permettent de remplir certaines des fonctions du *Rafale*. Enfin, il semble difficile, voire impossible de « navaliser » le *Rafale*, alors qu'il est prévu d'en faire à la fois un avion de l'armée de l'air, mais aussi embarqué par les navires.



(1) Cf. l'article de Jean Guisnel paru dans *Libération* du 1^{er} février 1991.
(2) On a cependant appris (cf. *Libération* du 1^{er} février) que la transformation des *Mirage 2000 N* (nucléaire) en avions conventionnels avait été secrètement décidée fin janvier.
(3) Cf. le dossier « Poids des armes en Europe occidentale », dans *Economie et humanisme*, n° 316, janvier-mars 1991.